

Conditions particulières de ventes Prestations Grand Public - du 1er janvier 2020

PRÉAMBULE

Conformément à l'article L211-8 du Code du Tourisme, les présentes conditions particulières de vente ont vocation à informer les clients de l'office de tourisme du contenu des prestations proposées relatives au transport et au séjour, du prix et des modalités de paiement et des conditions d'annulation. Conformément à l'article L211-9 du Code du Tourisme, l'office de tourisme se réserve le droit d'apporter des modifications aux présentes conditions particulières de vente, auquel cas ces informations seront portées par écrit à la connaissance des intéressés. Une des missions principales de l'Office de Tourisme est la promotion touristique de la destination. L'Office de tourisme intercommunal Saint-Germain Boucles de Seine ne peut être tenu responsable pour la mauvaise exécution des prestations proposées par les prestataires de son territoire.

RÉSERVATIONS

L'inscription est obligatoire pour chaque prestation. Les inscriptions sont ouvertes à minima un mois précédant la date de la prestation. La réservation deviendra effective lorsque le client aura acquis un billet emportant pleinement de sa part l'acceptation des conditions générales et particulières de ventes. L'office de tourisme se réserve le droit de refuser toute personne se présentant spontanément au point de rendez-vous le jour de la prestation sans réservation. Le billet est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure.

TARIFS

Les tarifs de nos prestations sont fermes et globaux. Les tarifs incluent les droits d'entrée éventuels, la prestation du guide et le goûter s'il y en a un, ainsi que les frais de réservation.

RÉTRACTATION

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration, de billetterie, de loisirs qui sont fournis à une date ou à une période déterminée en application de l'article L.121-20-4 du Code de la Consommation.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le paiement doit intervenir avant la prestation :

A l'Office de Tourisme Intercommunal Saint Germain Boucles de Seine : en espèces, par chèque (à l'ordre de l'OTI Saint Germain Boucles de Seine) ou par carte bancaire. Au Bureau d'Information Touristique de Marly-le-Roi : en espèces ou par chèque (à l'ordre de l'OTI Saint Germain Boucles de Seine).
Par internet : via TIPI régie sur le site Internet www.seine-saintgermain.fr

EFFETS PERSONNELS

L'office de tourisme recommande à chaque participant de veiller sur ses effets personnels et décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation du fait de l'office de tourisme

Dans ce cas, l'office de tourisme doit informer le client par courrier ou courriel, avec accusé de réception. Le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé dans un délai de 60 jours et sans pénalité de la somme versée. Ces dispositions ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par le client d'une prestation de substitution proposée par l'office de tourisme. Si l'office de tourisme est amené à modifier les programmes, la distribution ou les horaires, le billet ne fera l'objet d'aucun échange ou remboursement.

Annulation du fait du client

En cas d'annulation par le client, aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un certificat médical nominatif et dans lequel sera expressément indiqué que la pathologie a entraîné une contre-indication à la prestation. Le remboursement sera effectué par virement bancaire sur présentation d'un RIB. Après réception du paiement, le billet ne peut être ni repris, ni échangé, même en cas de perte ou de vol. Aucun duplicata ne sera délivré et toute revente est interdite.

CAS DE FORCE MAJEURE

Si la manifestation est interrompue au-delà de la moitié de sa durée ou annulée par des circonstances de force majeure, telles que – à titre indicatif mais non limitatif, la survenue d'un cataclysme naturel, d'un conflit armé, d'un conflit du travail, d'une injonction impérative des pouvoirs publics, d'une perturbation des transports et/ou de l'approvisionnement en matières premières ou d'un accident d'exploitation, c'est-à-dire de l'occurrence d'un événement que l'office de tourisme n'avait pas eu la possibilité de prévoir, qui sera indépendant de sa volonté et incapable de surmonter malgré sa diligence et ses efforts pour y résister - le billet ne fera l'objet d'aucun remboursement.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'office de tourisme est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de votre inscription, à son suivi, à l'envoi de newsletter, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d'enquêtes de qualité (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux). Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet en bas de chaque communication, en adressant un courriel à l'adresse communication@seine-saintgermain.fr ou en envoyant un courrier à l'adresse suivante : Office de Tourisme Intercommunal Saint Germain Boucles de Seine, Jardins des Arts, 3 rue Henri IV, 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, en justifiant de votre identité.

Conformément au RGPD vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de portabilité et de suppression de ses données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du responsable du traitement des données de Office de Tourisme Intercommunal Saint Germain Boucles de Seine.

Sauf avis contraire de votre part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de vos données personnelles, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations précitées.

Vous disposez également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

PROPRIETE INTELLECTUELLE / PHOTOS / ILLUSTRATIONS

Les photos, cartes et illustrations contenues dans les brochures et/ou le site Internet sont illustratives et n'ont pas un caractère contractuel. Toute reproduction ou exploitation commerciale ou non de ces éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable.

Est également interdite l'extraction répétée et systématique d'éléments protégés ou non du site www.seine-saintgermain.fr causant un préjudice quelconque à l'office de tourisme Intercommunal Saint Germain Boucles de Seine ou à l'un de ses prestataires ou fournisseurs.

LITIGES

Les présentes conditions particulières de vente sont soumises à la loi française. Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée, par lettre à l'office de tourisme, seul compétent pour émettre une décision sur les litiges, dans les 5 jours à compter du début de la prestation.

Une des missions principales de l'Office de Tourisme est la promotion touristique de la destination. L'Office de Tourisme Intercommunal Saint Germain Boucles de Seine ne peut être tenu responsable de la mauvaise exécution des prestations proposées par les prestataires de son territoire.

IMMATRICULATION, ASSURANCE ET GARANTIE

Immatriculation n° IM078170002

SIRET 824 932 016 00010

Tel : 01 30 87 20 63

Responsabilité civile professionnelle : ETHIAS N°45372784 / PNAS, 159 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 PARIS

Garantie financière : APST, 15 avenue Carnot, 75017 PARIS. Montant de la garantie financière : 10 000 000€